

# **POLITIQUE**

**de la**

**Fédération de natation du Québec**

**«Octroi des compétitions»**

# POLITIQUE D'OCTROI DES COMPÉTITIONS

## Festivals, Coupe du Québec et championnats provinciaux

### BUT

La présente politique vise à faire connaître les objectifs, les principes et procédures d'octrois des compétitions sous la supervision de la Fédération et qui respecte le plan stratégique de la Fédération.

### PRINCIPES DIRECTEURS

- 1) Offrir des Coupes du Québec, championnats provinciaux et festivals provinciaux de qualité aux nageurs en fonction de leur niveau de compétition.
- 2) Avoir le privilège d'organiser une compétition de calibre provincial.
- 3) Obtenir la meilleure équité possible dans l'octroi des compétitions de la FNQ.
- 4) Assurer des compétitions de qualité avec des installations correspondantes au besoin du niveau des nageurs et de la compétition.
- 5) Attribuer des compétitions au plus grand nombre possible de clubs ayant les installations nécessaires pour tenir ces compétitions et ayant soumissionné selon les exigences requises.

### PROCESSUS AFIN D'OCTROYER LES COMPÉTITIONS

- Élaborer le calendrier des prochaines saisons (2017-2018 et 2018-2019) en tenant compte des dates des divers championnats canadiens.
- Procéder à un appel d'offres auprès des clubs admissibles pour l'organisation de diverses compétitions sous la supervision de la Fédération.
- Analyser et compiler des soumissions, procéder au choix des organisateurs en suivant la procédure établie pour l'octroi des compétitions de chaque saison. Le choix est fait selon la procédure établie par un comité de 3 personnes en présence d'un témoin indépendant : un directeur et un membre du personnel, le président du Conseil d'administration ou un délégué du conseil d'administration.
- Faire adopter la liste des organisateurs des compétitions par le conseil d'administration de la Fédération.
- Diffuser la liste des organisateurs des compétitions au début du mois de juin par un envoi courriel aux clubs et afficher sur le site internet de la Fédération de natation du Québec.

### EXIGENCES MINIMALES POUR AVOIR LE DROIT DE SOUMISSIONNER

- Le club devra accepter les obligations reliées à l'organisation de l'événement dans le formulaire de soumission.
- Un protocole d'entente sera signé avec chacun des clubs qui auront obtenu une compétition listée dans cette politique. Un non-respect au protocole pourrait engendrer un retrait de compétition ou un refus de soumissionner l'année suivante.
- Un club doit avoir un minimum de 15 nageurs de catégorie "COMPÉTITIF" inscrits dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans son club; ou un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maître" pour soumissionner sur le Championnat provincial des maîtres. Le club qui ne rencontre pas ce minimum verra ses soumissions exclues de la procédure d'octroi des compétitions. Les nageurs « sans attache » sont exclus du décompte.
- Au 31 mars 2017, un club doit avoir au minimum un officiel niveau 3 affilié avec le club qui sera en charge de la compétition et qui aura travaillé dans au moins 3 compétitions du réseau civil depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- La FNQ fera un suivi avec les clubs organisateurs qui n'ont pas d'officiels de niveau 4 ou 5 afin de les encourager à s'associer à un officiel plus expérimenté pour les conseillers dans la préparation de la rencontre.
- Un club doit avoir obtenu un minimum d'une autorisation de sanction de compétition du réseau civil avec la participation d'un minimum de 75 nageurs de catégorie "compétitif" à cette compétition pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 15 mai 2017.
- Pour la 1<sup>re</sup> ronde de soumission et 2<sup>e</sup> ronde de soumission, un club doit être un club participant à la compétition.
- Un club doit avoir participé au festival, coupe du Québec ou championnat dans l'année précédente pour l'événement pour lequel le club applique.
- Une soumission d'une association de natation sera considérée uniquement après un deuxième appel de soumission aux clubs.

## ENGAGEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEURS

Pour l'ensemble des compétitions mentionné dans ce document, le comité organisateur s'engage :

- À respecter la responsabilité des comités organisateurs telle que mentionnée dans le guide technique
- À respecter l'échéancier de la procédure d'inscription tel que mentionné dans le guide technique
- À respecter l'invitation et le bulletin technique écrits par la FNQ
- À faire l'achat des médailles chez Trophée Dubois Inc.
- À avoir un annonceur pour les sessions de finales
- À avoir un podium et remettre les médailles ou bourses durant l'événement, tel que mentionné dans l'invitation
- À remettre au minimum 50 « prix à la cloche » au cours de l'événement

De plus pour le championnat provincial 11-12 ans, le comité organisateur s'engage à faire l'achat d'un prix de présence tel qu'une bouteille d'eau pour remettre à chacun des participants.

## RÈGLES D'OCTROI DES COMPÉTITIONS

Les compétitions sont numérotées de 1 à 21. C'est cet ordre qui s'applique lors du processus d'octroi des compétitions pour chacune des rondes de soumissions pour chaque saison. Cela veut dire que le club peut soumissionner sur différentes compétitions pour chaque saison. Le calendrier des événements sera joint au formulaire.

**Les compétitions sont partagées en quatre catégories :**

- Catégorie 1 :** Exigence piscine de 50m (1 bassin) ou piscine 50m (2X25m) et équipée de plots de départs avec profondeur réglementaire à chaque extrémité des 50m.
- Catégorie 2 :** Exigence une piscine (2X25m) - minimum 16 couloirs et équipée de plots de départ avec profondeur réglementaire dans chacun des bassins.
- Catégorie 3 :** Exigence piscine de 25m - minimum 8 couloirs et équipée de plots de départ avec profondeur réglementaire à chacune des extrémités.
- Catégorie 4 :** Exigence piscine de 25m (minimum 6 couloirs et équipée de plots de départ avec profondeur réglementaire à chacune des extrémités). (Minimum 1 mètre de profondeur à une distance de 1 mètre de l'extrémité des tournants, hauteur minimum de 20 cm entre le niveau de l'eau et le bord supérieur de la piscine du côté départ et virage et estrades pour un minimum de 150 personnes).

Pour la 1<sup>ère</sup> ronde de soumissions et 2<sup>e</sup> ronde de soumissions dans la catégorie 1, 2, 3 et 4, un club monte de priorité pour ses soumissions suivantes à chaque fois qu'il perd un tirage au sort, peu importe le niveau de priorité du tirage au sort. Il n'y a pas de changement dans la suite donnée aux priorités par le club.

Pour la 1<sup>ère</sup> ronde de soumissions, un club qui s'est vu octroyer une compétition dans les catégories 1, 2, 3 et 4 ne sera pas retenu pour les autres compétitions, même s'il est le seul soumissionnaire. La soumission du club sera conservée pour la 2<sup>e</sup> ronde et le club devra alors donner une nouvelle priorité à sa soumission.

Il est important de noter que lorsque plusieurs clubs se regroupent pour soumissionner, ils sont tous considérés comme des clubs ayant obtenu une compétition s'ils sont choisis pour l'organisation de la compétition. Le nom d'un club ne peut apparaître 2 fois dans des soumissions différentes pour une même compétition.

## ÉTAPE D'OCTROI DE COMPÉTITION

Il y a 4 étapes pour l'octroi des compétitions. Les étapes sont décrites ci-dessous.

### 1<sup>RE</sup> ÉTAPE CATÉGORIE 1 FESTIVALS PROVINCIAUX PAR ÉQUIPE - SECTION 1-2-3 CHAMPIONNATS PROVINCIAUX AAA – COUPE DU QUÉBEC

No	Compétitions	Minimums requis
1.	Festival par Équipe section 1 *	Un bassin de 50m divisé en 2X25m - minimum 20 couloirs - plots de départ dans chacun des bassins
2.	Championnat provincial groupe d'âge AAA - Été	50m - minimum 10 couloirs - plots de départ à chaque extrémité
3.	Championnat provincial groupe d'âge AAA - Printemps	50m - minimum 10 couloirs - plots départ dans chacun des bassins
4.	Coupe du Québec - Printemps (Championnat provincial senior et paranatation)	50m – minimum 8 couloirs – plots de départ à chaque extrémité
5.	Coupe du Québec - Été (Championnat provincial senior et paranatation)	
6.	Championnat provincial 11-12 ans - Printemps	Un bassin de 50m divisé en 2X25m - minimum 16 couloirs - plots de départ dans chacun des bassins
7.	Championnat provincial 11-12 ans - Été	
8.	Festival provincial par équipe section 2*	
9.	Festival provincial par équipe section 3*	

\*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

L'octroi de compétition sera fait dans l'ordre de 1 à 10, au choix des compétitions parmi les soumissionnaires.

Pour une même compétition, un tirage au sort est effectué, s'il y a plusieurs soumissionnaires ayant indiqué une « Priorité 1 » ou monté à « Priorité 1 » suite à des choix précédents.

Dans le cas où il y a plusieurs soumissionnaires avec une priorité 1 utilisant la même piscine, le club local qui a réservé sa piscine régulière pour tenir la compétition sera le seul retenu pour le tirage au sort.

Pour les compétitions où il n'y a pas de « Priorité 1 », on choisit le club avec la plus haute priorité à moins que ce club ait déjà été retenu pour une autre compétition. On procède aussi par tirage au sort pour des priorités de même niveau.

S'il n'y a pas de soumissionnaire retenu pour une ou des compétitions, la fédération retourne en appel de nouvelles soumissions et procède selon le processus déjà établi pour la catégorie 1.

Pour cette 2<sup>e</sup> étape d'octroi des compétitions, le club qui est seul soumissionnaire sera retenu même s'il a déjà été retenu pour organiser une compétition lors de la première étape de soumission.

Après cette 2<sup>e</sup> ronde de soumissions, s'il y a encore des compétitions non octroyées, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

**2<sup>E</sup> ÉTAPE      CATÉGORIE 2      CHAMPIONNAT PROVINCIAL DES MAÎTRES**

No	Compétitions	Minimums requis
10.	Championnat provincial des maîtres	Un bassin 50m divisé en 2X25m - minimum 16 couloirs et équipée de plots de départ dans chacun des bassins

Un club qui s'est vu octroyer une compétition de la catégorie 1 ne sera pas retenu pour une compétition de la catégorie 2.

Il faut considérer en premier les soumissions des clubs qui ont un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maîtres" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans leur club.

Par la suite, il est important d'octroyer au club qui a un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maître" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans son club et qui a indiqué la plus haute priorité, pourvu qu'il n'ait pas déjà obtenu une compétition dans la catégorie 1. Si plusieurs clubs ont la même priorité, il y aura un tirage au sort.

Si aucun club ayant un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maître" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans son club n'a soumissionné, il sera possible de retourner en soumission et la sélection sera faite en reprenant l'étape précédente.

Si aucun club ayant un minimum de 15 maîtres-nageurs inscrits dans la catégorie "maître" dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars de l'année en cours dans son club n'a soumissionné, il sera pris en considération les autres clubs qui ont soumissionné et qui ont indiqué la plus haute priorité. Si plusieurs clubs ont la même priorité, un tirage au sort sera fait.

Après cette troisième étape, si la compétition n'a pas été octroyée; la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

**3<sup>E</sup> ÉTAPE - CATÉGORIE 3      FESTIVAL PROVINCIAL PAR ÉQUIPE - SECTION 4  
CHAMPIONNATS PROVINCIAUX AA**

No	Compétitions	Minimums requis
11.	Championnat provincial groupe d'âge AA Été – EST**	25m – minimum 8 couloirs
12.	Championnat provincial groupe d'âge AA - Printemps – EST**	
13.	Championnat provincial groupe d'âge AA - Été – OUEST**	
14.	Championnat provincial groupe d'âge AA - Printemps – OUEST**	
15.	Festival provincial par équipe section 4*	

\*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

\*\*Voir la répartition des clubs à l'annexe 2.

Procéder dans l'ordre ci-haut de 12 à 16, au choix des compétitions parmi les soumissionnaires.

Un club qui s'est vu octroyer une compétition de catégories 1 ou 2 ne sera pas retenu pour une compétition de la catégorie 3.

S'il y a plusieurs soumissionnaires avec la même priorité pour une même compétition, il faut procéder par tirage au sort entre les clubs ayant la plus haute priorité.

S'il n'y a pas de soumissionnaire pour une ou des compétitions, la Fédération retourne en appel de nouvelles soumissions et procède selon le processus déjà établi pour la catégorie 3.

Après cette 2<sup>e</sup> ronde de soumissions, s'il y a encore des compétitions non octroyées, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

No	Compétitions	Minimums requis
16.	Festival provincial par équipe Section 5 NORD*	25m – 6 couloirs et plus
17.	Festival provincial par équipe Section 5 SUD*	
18.	Festival provincial par équipe Section 5 OUEST*	
19.	Festival provincial par équipe Section 5 EST*	
20.	Festival provincial développement EST***	25m - 6 couloirs - deux demi-journées – 1 demi-journée samedi et une autre dimanche
21.	Festival provincial développement OUEST***	25m - 8 couloirs-- deux demi-journées – 1 demi-journée samedi et une autre dimanche

\*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

\*\*\*Voir la répartition des clubs à l'annexe 1.

Il est important de procéder dans l'ordre ci-haut de 17 à 22, au choix des compétitions parmi les soumissionnaires.

S'il y a plusieurs soumissionnaires avec la même priorité pour une même compétition, un tirage au sort sera effectué entre les clubs ayant la plus haute priorité.

S'il n'y a pas de soumissionnaire pour une ou des compétitions, la Fédération retourne en appel de nouvelles soumissions et procède selon le processus déjà établi pour la catégorie 3.

Après cette 2<sup>e</sup> ronde de soumissions, s'il y a encore des compétitions non octroyées, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

**La FNQ se réserve le droit de faire des ajustements, qu'elle juge à propos, afin d'équilibrer le nombre de nageurs dans certaines compétitions, s'il y a un grand déséquilibre dans la participation, afin de donner les meilleures conditions possible à tous les nageurs.**

## ANNEXE 1

### RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES FESTIVALS PROVINCIAUX PAR ÉQUIPE - SAISON 2017-2018

Section	Club	Nom du club
1	CAMO	CAMO Natation
	CNQ	C.N. Région de Québec
	CSLA	<i>Côte St-Luc Aquatics</i>
	ELITE	E.N. Élite de Longueuil
	NN	Natation Neptune
	PCSC	Pointe-Claire Swim Club
	SAMAK	<i>C.N. Samak</i>

Section	Club	Nom du club
2	CASE	C.A. St-Eustache
	CNRL	C. N. Riverains de Lévis
	DDO	C.N. Dollard-des-Ormeaux
	MEGO	C.N. Mégophias
	NG	<i>Natation Gatineau</i>
	SHER	C.N. Sherbrooke
	UL	<i>Rouge et Or Université Laval</i>

Section	Club	Nom du club
3	CARAT	<i>C.A. régional de l'Abitibi-Tém.</i>
	BLUE	<i>Blue Machine St-Lambert</i>
	CDNDG	Club de natation CDN-NDG
	CNDR	Dauphins de Rimouski
	CNMN	Mtl Nord Natation
	LMRL	Loups-Marins Rivière-du-Loup
	RED	<i>Requins de Drummondville</i>
	TORP	<i>C.N. Torpille</i>

Section	Club	Nom du club
4	BBF	<i>Bluefins de Beaconsfield</i>
	CASO	<i>C.A. Sud-Ouest</i>
	CNBF	<i>C.N. Bois-Francis</i>
	CNJA	<i>C.N. Juvaqua d'Alma</i>
	CNSH	C.N. St-Hyacinthe
	GAMIN	G.A. Mille-Îles Nord
	HIPPO	Hippocampe St-Hubert
	MUST	<i>C.N. Mustang de Boucherville</i>
	R2P	<i>C.A. Rosemont Petite-Patrie</i>

Section	Club	Association de natation
5 NORD	CALAC	<i>Lac St-Louis</i>
	CNL	Lac St-Louis
	CNSL	Lac St-Louis
	DSC	Lac St-Louis
	MIS	Lac St-Louis
	CNHR	Rive-Sud
	CAPC	Sud-Ouest
	CAS	Sud-Ouest
CITA	Sud-Ouest	

Section	Club	Association de natation
5 EST	ABC	Côte-Nord
	CNSI	Côte-Nord
	CPC	Côte-Nord
	LBDP	Côte-Nord
	BG	<i>Est-du-Québec</i>
	CNDA	<i>Est-du-Québec</i>
	CENIM	<i>Est-du-Québec</i>
	CNM	<i>Est-du-Québec</i>
	EPMJ	<i>Est-du-Québec</i>
	LSNR	<i>Est-du-Québec</i>
	OP	<i>Est-du-Québec</i>
	CAYO	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNBB	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNCC	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNCI	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNJO	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	CNSF	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais
	GAMI	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais

Section	Club	Association de natation
5 OUEST	ANM	Bourassa
	CASL	Bourassa
	CNMT	Laurentides
	CNML	Laurentides
	CADAC	Abitibi-Témiscamingue
	ICI	Mauricie
	CAEM	<i>Montréal</i>
	CALM	Montréal
	CAM	Montréal
	CAPI	Montréal
	CAPN	Montréal
	CARP	Montréal
	CNCS	Montréal
	CNPMR	Montréal
	MADD	Montréal
	NPP	Montréal
	VMAX	Montréal
	YPARC	Montréal
	TAÏGA	Montréal
	LAVAL	Laval

Section	Club	Association de natation
5 SUD	LLOU	Centre-du-Québec
	CAHB	Chaudière-Appalaches
	CNRB	Chaudière-Appalaches
	ETM	Chaudière-Appalaches
	MY	Chaudière-Appalaches
	CNMM	Chaudière-Appalaches
	CAMQ	Estrie
	CAC	Québec
	NSH	Québec
	ENC	Québec
	UNIK	<i>Québec</i>
	STN	Richelieu-Yamaska

Note: Les nouveaux clubs seront associés à leur région des Jeux du Québec d'un festival provincial par équipe section 5.

Version du 4 mai 2017

## ANNEXE 2

### RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX GROUPE D'ÂGE AA - SAISON 2017-2018

Championnat provincial groupe d'âge AA - Section Ouest		
Dauphins de Rouyn-Noranda	CADAC	ABT
C.A. régional de l'Abitibi-Tém.	CARAT	ABT
Beaconsfield Bluefins	BBF	LSL
CALAC LaSalle	CALAC	LSL
C.N. Lachine	CNL	LSL
C.N. Dollard-des-Ormeaux	DDO	LSL
Dorval Swim Club	DSC	LSL
MIS Swim Team	MIS	LSL
Academie de natation de Montréal	ANM	MON
C.A. Est de Montréal	CAEM	MON
C.A. Malépart	CAM	MON
CAMO Natation	CAMO	MON
C.A. Pointe de l'île	CAPI	MON
C.A. Les Piranhas du Nord	CAPN	MON
C.A. Rivière-des-Prairies	CARP	MON
C.A. Sud-Ouest	CASO	MON
C.A. CDN-NDG	CDNDG	MON
C.N. Centre-Sud	CNCS	MON
C.N. Plateau Mont-Royal	CNPMR	MON
C.N. Amis Dobri Dinev	MADD	MON
Natation Para-Performance	NPP	MON
TAÏGA	TAÏGA	MON
C.A. Rosemont Petite-Patrie	R2P	MON
C.N. Viomax	VMAX	MON
C.N. YMCA du Parc	YPARC	MON
Natation Gatineau	NG	OUT
C.N. Laval	LAVAL	LAV
C.A. Polydium Châteauguay	CAPC	SUO
C.A. Salaberry	CAS	SUO
C.N. Les Citadins de Vaudreuil	CITA	SUO
C.A. Saint-Léonard	CASL	BOU
Mtl Nord Natation	CNMN	BOU
C.A. St-Eustache	CASE	LAU
C.N. Mont-Laurier	CNML	LAU
C. Nat'Action Mont-Tremblant	CNMT	LAU
C.N. Neptune	CNSJ	LAU
G.A. Mille-Iles Nord	GAMIN	LAU
C.N. St-Laurent	CNSL	LSL
Côte St-Luc Aquatics	CSLA	LSL
Pointe-Claire Swim Club	PCSC	LSL

Championnat provincial groupe d'âge AA - Section Est		
C.A. de la Haute-Beauce	CAHB	CHA
C.N. régional de Beauce	CNRB	CHA
C.N. Riverains de Lévis	CNRL	CHA
C.N. Les Équinoxes	ETM	CHA
C.N. Montmagny	MY	CHA
Aquanautes de Baie-Comeau	ABC	CTN
C.N. Sept-Iles	CNSI	CTN
C.N. Port-Cartier	CPC	CTN
C.N. Le Boréal de Fermont	LBDF	CTN
C.N. Nataqui	CNDA	EDQ
Barracudas de Gaspé	BG	EDQ
Club élite de natation des Iles	CENIM	EDQ
Dauphins de Rimouski	CNDR	EDQ
Nautilus de Matane	CNM	EDQ
Espadons Porlier de Mont-Joli	EPMJ	EDQ
Loups Marins de Rivière-du-Loup	LMRL	EDQ
Les Saumoneaux New Richmond	LSNR	EDQ
C.N. Opti-Plus	OP	EDQ
C.A. Charlesbourg	CAC	QUE
C.A. Marlins de Québec	CAMQ	QUE
C.N. Région de Québec	CNQ	QUE
Natation Ste-Foy Haute St-Charles	NSH	QUE
Rouge et Or / Université Laval	UL	QUE
Unik Pont-Rouge	UNIK	QUE
Club Aqua Y'Eau	CAYO	SLJ
C.N. Béluga de La Baie	CNBB	SLJ
C.N. Chibougamau-Chapais	CNCC	SLJ
C.N. de Chicoutimi	CNCI	SLJ
Club Juvaqua d'Alma	CNJA	SLJ
C.N. Jonquière	CNJO	SLJ
C.N. St-Félicien	CNSF	SLJ
Gami de Roberval	GAMI	SLJ
C.N. Bois-Francis	CNBF	CDQ
C.N. Requins de Drummondville	RED	CDQ
C.N. Memphrémagog	CNMM	EST
C.N. Sherbrooke	SHER	EST
C.N. Torpille	TORP	LAN
C.N. Centre Mauricie	ICI	MAU
Mégophias de Trois-Rivières	MEGO	MAU
E.N. St-Lambert	BLUE	RIS
C.N. Chambly	CNC	RIS
C.N. du Haut-Richelieu	CNHR	RIS
E.N. Longueuil	ELITE	RIS
Hippocampe de St-Hubert	HIPPO	RIS
C.N. Mustang Boucherville	MUST	RIS
C.N. SAMAK	SAMAK	RIS
C.N. St-Hyacinthe	CNSH	RIY
E.N. Cowansville	ENC	RIY
Les Loutres	LLOU	RIY
Sorel Tracy Natation	STN	RIY

Note: Les nouveaux clubs seront associés à leur région des Jeux du Québec.

Version du 4 mai 2017



## ANNEXE 3

### RÉPARTITION DES CLUBS POUR LES FESTIVALS PROVINCIAUX DÉVELOPPEMENT - SAISON 2017-2018

FESTIVAL PROVINCIAL DÉVELOPPEMENT - EST					
Club aquatique de la Haute-Beauce	CAHB	CHA	Club de natation Opti-Plus	OP	EDQ
C.N. régional de Beauce	CNRB	CHA	Club aquatique Charlesbourg	CAC	QUE
Club de natation Les Équinoxes	ETM	CHA	C.A. Marins de Québec	CAMQ	QUE
C.N. Montmagny	MY	CHA	Club de natation region Québec	CNQ	QUE
C.N. des Riverains de Lévis	CNRL	CHA	Natation Ste-Foy Haute St-Charles	NSH	QUE
Aquanautes de Baie-Comeau	ABC	CTN	Rouge et Or / Université Laval	UL	QUE
C.N. Sept-Iles	CNSI	CTN	Unik Pont-Rouge	UNIK	QUE
C.N. Port-Cartier	CPC	CTN	Club Aqua Y'Eau	CAYO	SLJ
Le Boréal de Fermont	LBDF	CTN	C.N. Béluga de La Baie	CNBB	SLJ
Club de natation Nataqui	AMQUI	EDQ	C.N. Chibougamau-Chapais	CNCC	SLJ
Barracudas de Gaspé	BG	EDQ	C.N. de Chicoutimi	CNCI	SLJ
Club élite de natation des Iles	CENIM	EDQ	Club Juvaqua d'Alma	CNJA	SLJ
Dauphins de Rimouski	CNDR	EDQ	C.N. Jonquière	CNJO	SLJ
Nautilus de Matane	CNM	EDQ	C.N. St-Félicien	CNSF	SLJ
Espadons Porlier de Mont-Joli	EPMJ	EDQ	Gami de Roberval	GAMI	SLJ
Loups Marins de Rivière-du-Loup	LMRL	EDQ			
Les Saumoneaux New Richmond	LSNR	EDQ			

FESTIVAL PROVINCIAL DÉVELOPPEMENT - OUEST					
Dauphins de Rouyn-Noranda	CADAC	ABT	Club aquatique Malépart	CAM	MON
C.A. régional de l'Abitibi-Tém.	CARAT	ABT	CAMO Natation	CAMO	MON
C.A. Fouiqs d'Anjou	CAFA	BOU	Club aquatique Pointe de l'Île	CAPI	MON
C.A. Saint-Léonard	CASL	BOU	C.A. Les Piranhas du Nord	CAPN	MON
Mtl Nord Natation	CNMN	BOU	C.A. Rivière-des-Prairies	CARP	MON
C.N. Bois-Francis	CNBF	CDQ	Club aquatique Sud-Ouest	CASO	MON
C.N. Requins de Drummondville	RED	CDQ	Club aquatique CDN-NDG	CDNDG	MON
C.N. Memphrémagog	CNMM	EST	C.N. Centre Sud	CNCS	MON
C.N. Sherbrooke	SHER	EST	Club de natation Plateau Mont-Royal	CNPMR	MON
C.N. Torpille	TORP	LAN	Maîtres et Amis Dobri Dinev	MADD	MON
C.A. St-Eustache	CASE	LAU	Natation Para-Performance	NPP	MON
C.N. Mont-Laurier	CNML	LAU	Académie aquatique montréal	ANM	MON
C.N. Neptune	CNSJ	LAU	C.A. Rosemont Petite-Patrie	R2P	MON
G.A. Mille-Iles Nord	GAMIN	LAU	Club de natation VMAX	VMAX	MON
C.N. Laval	LAVAL	LAV	Club de natation YMCA du Parc	YPARC	MON
Beaconsfield Bluefins	BBF	LSL	TAÏGA	TAÏGA	MON
CALAC LaSalle	CALAC	LSL	Club de natation de Gatineau	CNG	OUT
Club de natation Lachine	CNL	LSL	E.N. St-Lambert	BLUE	RIS
C.N. St-Laurent	CNSL	LSL	C.N. du Haut-Richelieu	CNHR	RIS
Côte St-Luc Aquatics	CSLA	LSL	E.N. Longueuil	ELITE	RIS
C.N. Dollard-des-Ormeaux	DDO	LSL	Hippocampe de St-Hubert	HIPPO	RIS
Dorval Swim Club	DSC	LSL	C.N. Mustang Boucherville	MUST	RIS
MIS Swim Team	MIS	LSL	Club de natation SAMAK	SAMAK	RIS
Pointe-Claire Swim Club	PCSC	LSL	C.N. Nataskouach de Granby	CNNG	RIY
YMCA Westmount Swim Club	YMCA	LSL	C.N. St-Hyacinthe	CNSH	RIY
C.N. Centre Mauricie	ICI	MAU	E.N. Cowansville	ENC	RIY
Mégophias de Trois-Rivières	MEGO	MAU	Les Loutres	LLOU	RIY
Club aquatique de l'Est de Montréal	CAEM	MON	Sorel Tracy Natation	STN	RIY
C.A. John F. Kennedy	CAJFK	MON	C.A. Polydium Châteauguay	CAPC	SUO
C.A. Licomes de Mer	CALM	MON	Club aquatique Salaberry	CAS	SUO
			C.N. Les Citadins de Vaudreuil	CITA	SUO

Note: Les nouveaux clubs seront associés au Festival provincial développement de leur région des Jeux du Québec.

Version du 4 mai 2017